



ATTESTATION

Crise sanitaire COVID-19

Ecoles Maternelles et élémentaires

Je soussigné, Alain LEFEBVRE, Maire de la commune d'AIX- NOULETTE atteste que l'école maternelle et l'école élémentaire de la commune resteront fermées jusqu'au 2 juin 2020.

Fait pour valoir ce que de droit,

AIX- NOULETTE, le 12 mai 2020

Alain LEFEBVRE

Maire de la ville d'AIX-NOULETTE



HÔTEL DE VILLE

7 rue de Béthune
62160 AIX-NOULETTE
Tél. 03 21 72 66 44
Fax 03 21 45 41 47
Mail contact@aix-noulette.fr

